

possédait de produits pharmaceutiques dans ses magasins ; de cette manière, tout en aidant les hôpitaux, elle a encaissé une somme de 12,000 fr. et s'est débarrassée d'objets qu'elle n'aurait pu conserver sans qu'ils fussent exposés à se détériorer en pure perte. Les instruments chirurgicaux de la Société représentent une valeur de 63,000 fr. et les voitures d'ambulance une valeur de 94,000 fr.

Il existe actuellement 54 sous-comités dans les chefs-lieux de départements et dans les autres villes du pays. Leur activité est principalement de nature administrative ; ils servent d'intermédiaires entre la Société et les autorités locales d'une part, et, d'autre part, entre la Société et le public.

Les dépenses de la Société s'élevaient, au 31 décembre 1887, à 74,526 fr. 03 cent., les recettes à 160,617 fr. 65 cent. Il restait donc en caisse à cette date une somme de 86,091 fr. 62. Les sous-comités ne disposaient, à la fin de l'année 1887, que d'une somme de 8,000 fr.

La Société possède en immeubles, à Belgrade, une maison évaluée 50,000 fr., et à Nisch un bâtiment évalué 61,588 fr.

Le président du Comité central, jusqu'au mois de février 1888, a été M. Georges S. Simitch, actuellement ministre de Serbie à St-Pétersbourg. Lors de son départ, M. le général Mil. Léchianine, a été élu pour le remplacer.

## SUÈDE

### LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE EN 1888

*Extrait du rapport présenté à l'Assemblée générale le 26 octobre 1888.*

Le présent rapport porte sur l'activité de la Société de la Croix-Rouge suédoise et de sa branche samaritaine, ainsi que sur l'administration et l'emploi de leurs fonds, depuis l'assemblée générale du 9 décembre 1887 jusqu'à celle de ce jour.

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, a rappelé, par une circulaire du 2 avril dernier, que notre association humanitaire vit le jour le 26 octobre 1863. Ce fut, en effet, à cette date qu'une conférence internationale se réunit à Genève, à l'effet de

discuter les moyens d'améliorer les soins à donner aux blessés et aux malades en campagne. Le Comité de Genève pria, en conséquence, le Comité central de la Croix-Rouge de chacun des pays où il existe des sociétés, de célébrer le dit jour le 25<sup>me</sup> anniversaire de la Croix-Rouge, et d'envoyer au Comité de Genève un aperçu général de l'activité de la Société, pendant le quart de siècle qui venait de s'écouler. Sur la demande du Comité exécutif, un résumé de l'activité de la Société suédoise a été rédigé par l'un des membres du Comité, M. le Dr Hülphers, médecin du roi, et envoyé à Genève.

Le Comité a pensé que la manière la plus convenable de solenniser cet anniversaire, était de le célébrer en connexion avec l'assemblée générale de cette année. Il a été communiqué à cette assemblée un résumé succinct spécial de l'histoire de la création de la Croix-Rouge et de l'activité déployée par elle pendant cette période, non seulement en Suède, mais encore dans tous les pays où ses philanthropiques idées ont pénétré. Le présent compte rendu ne vise, comme il a été dit, que ce qui s'est passé dans notre Société suédoise depuis la dernière assemblée générale.

La formation d'infirmières au service de la Société, qui est la branche principale de son activité actuelle, s'est poursuivie sans modifications à l'hôpital de Sabbatsberg de cette ville.

Le 23 juin dernier, arriva de la Société de la Croix-Rouge, à Copenhague, l'offre d'envoi d'infirmières, afin d'aider aux soins à donner aux blessés éventuels des grands incendies qui venaient de frapper les villes de Sundsvall et d'Umea. Les comités de secours de ces villes furent également informés de cette offre par avis télégraphique. Le comité de secours de Sundsvall répondit par l'expression de ses plus vifs remerciements pour une assistance aussi promptement et aussi généreusement offerte; il se voyait toutefois dans l'heureuse situation de ne pas en avoir besoin, vu que peu de personnes avaient été blessées dans le sinistre, et que l'état sanitaire de la ville était satisfaisant. Même situation à Umea. Ces faits furent en conséquence communiqués par lettre à la Société danoise de la Croix-Rouge, avec l'expression de la gratitude la plus sincère pour la sympathie montrée par elle à l'occasion de ces deux sinistres.

Dès le commencement de 1872, la Société avait, sur la proposition de son auguste président, demandé au roi qu'il lui fût remis

une chaloupe et une yole canonnière destinées à être transformées, aux frais de la Société, en navires de transport d'ambulance. Le roi ayant accédé à cette demande, la chaloupe canonnière le « Vidar » et la yole canonnière le « Hottur », avaient été mises à la disposition de la Société et munies des installations nécessaires. Le « Vidar » fut employé comme navire de transport d'ambulance pendant les exercices militaires de 1872 et de 1878. Le directeur en chef du service d'ambulance pendant les manœuvres de terre qui eurent lieu cette année (1888) en Upland, M. le médecin de brigade N. A. Edling, demanda au Comité, par lettre du 6 juillet dernier, l'autorisation de disposer, pour le transport des malades par eau, du « Vidar » avec sa literie et toutes ses autres installations. Le Comité ayant accordé l'autorisation demandée, le navire fut radoubé et équipé au dépôt de la marine à Stockholm, et muni de literie pour 14 lits, ainsi que de tout l'attirail d'ambulance nécessaire. Le 7 septembre, un vapeur loué dans ce but, vint le prendre à la station de Stockholm et le remorqua à Upsal, où, à deux reprises, pendant les manœuvres, on l'employa au transport des malades d'Orsundsbro jusqu'à l'ambulance fixe d'Upsal. Puis, les manœuvres terminées, il fut employé à l'évacuation des malades de cette ambulance à l'hôpital de la garnison à Stockholm. Pendant les manœuvres en question, il fut transporté un total de 28 malades. Tous les transports, auxquels présidait un médecin spécial, se firent sans aucune difficulté. De même que dans de précédentes occasions, le « Vidar » s'est montré parfaitement approprié aux exigences du service de santé. Il fut l'objet d'une approbation générale, à laquelle s'associèrent les officiers étrangers qui assistaient aux manœuvres.

La commission nommée par le roi pour l'étude d'un nouveau règlement concernant le service sanitaire en campagne ayant élaboré un projet, dans lequel une section spéciale est consacrée aux soins volontaires des malades, elle a eu l'obligeance de soumettre cette section au Comité, en le priant de donner son avis sur les dispositions qu'elle contenait. Le Comité a envoyé en conséquence à la commission une lettre signalant quelques modifications qui lui paraissaient nécessaires dans les dispositions précitées, relatives à l'assistance volontaire en campagne. Le Comité a appris que ce projet est actuellement soumis à l'examen du roi.

Le Comité de dames de la Croix-Rouge a, dans ses réunions du

printemps dernier, préparé divers effets d'ambulance et de pansement. Dans son assemblée générale annuelle, elle a réélu madame d'Olivecrona pour sa présidente, ainsi que madame L. d'Edholm en qualité de secrétaire. A l'une des réunions du Comité, M. le Dr J. Göransson a donné une conférence sur les effets des nouveaux pansements, plus appropriés aux exigences actuelles et dont le Comité pourrait s'occuper. Le Comité regrette vivement la perte de l'un de ses membres les plus actifs et les plus zélés, madame Hülphers, morte au commencement de cette année (1888).

S. M. la reine a bien voulu faire présent à la Société samaritaine suédoise d'un brancard d'ambulance couvert, sur roues, parfaitement approprié à son but et d'une excellente construction, modèle anglais (John Furley), à la condition qu'il serait remis au poste de police de Stockholm pour être employé par lui dans les cas d'accident. Ce brancard a déjà rendu des services à cet égard.

Il a été et il sera organisé plusieurs cours samaritains pour le corps de la police. Au premier de ces cours, qui a déjà eu lieu sous la direction de M. le médecin-major J. Göransson, ont pris part entre autres M. le grand-gouverneur de Stockholm et plusieurs fonctionnaires supérieurs de la police. Depuis la dernière assemblée générale, outre le cours qui vient d'être mentionné, dix-huit autres cours samaritains ont été donnés, dont huit dans la capitale, savoir : un à l'Institut ouvrier, pour ses membres ; un à l'École de navigation commerciale pour les élèves de l'école ; cinq à l'Institut central de gymnastique, tous sous la direction de M. le Dr Göransson ; et enfin, sous la direction de M. le Dr Bernheim, un cours pour diverses dames appartenant aux familles des officiers du corps royal des pontonniers. Il a été donné, en outre, en conformité du rescrit royal du 26 septembre 1884, des cours samaritains aux élèves des écoles de navigation, savoir : un cours à Gefle, un à Wisby (Gotland), un à Hernösand, un à Malmö et un à Strömstad. Enfin, des cours pareils ont été organisés à l'Institut ouvrier de Gefle pour ses membres, à l'Institut primaire de Bollnäs pour les élèves du cours, ainsi qu'à l'école industrielle de Träne, en Scanie ; et cela, comme les années précédentes, grâce à l'initiative de M. le comte R. d'Hamilton, d'Ovesholm. A l'heure actuelle il se donne quelques cours samaritains, dont un entre autres pour le corps de police de la ville, et un à la gare de Broby, en Scanie, pour le

personnel des chemins de fer privés de cette province. En dernier lieu, il a été donné plusieurs cours samaritains privés dans diverses parties du pays.

Sous le rapport de l'administration et de l'emploi des fonds et des recettes de la Société, le Comité indique entre autres que l'actif de la Société s'élevait, au commencement de l'année, à 37,392 couronnes 90 öre (52,350 fr.), que les recettes de l'année se sont élevées jusqu'à présent à 3,817 couronnes 58 öre (5,345 fr.) et les dépenses à 3,491 couronnes 18 öre (4,887 fr.), dont 2,250 couronnes (3,150 fr.) pour le service des infirmières. L'actif de la Société samaritaine s'élevait, au commencement de l'année, à 3,313 couronnes 2 öre (4,638 fr.) Les recettes effectuées depuis le commencement de l'année, provenant toutes des contributions des membres actifs, comportent 880 couronnes (1,238 fr.), et les dépenses (honoraires aux conférenciers et divers menus frais) se sont élevées à la somme de 770 couronnes 5 öre (1,078 fr.)

Le Comité a reçu à titre de présent, accompagné d'une lettre du président de la Société française de la Croix-Rouge, M. le maréchal de Mac Mahon, un album contenant des dessins des modèles du matériel d'ambulance appartenant à cette Société. Le Comité a exprimé sa reconnaissance de cet envoi par une lettre adressée à l'illustre président. La bibliothèque de la Croix-Rouge s'est augmentée en outre pendant l'année de revues et de comptes rendus divers de plusieurs sociétés de la Croix-Rouge, ainsi que d'un certain nombre d'autres ouvrages.

En présence de ce quart de siècle d'existence et d'activité de la Croix-Rouge suédoise, le Comité termine son rapport en émettant les vœux les plus sincères pour le développement progressif de la Société. Puisse-t-elle dans les jours à venir, jouir, comme dans les jours passés, du respect et de l'approbation de tous. Le Comité croit devoir exprimer en même temps sa vénération et sa reconnaissance envers les esprits généreux, et spécialement S. M. le roi, qui adressèrent au peuple suédois l'invitation de former une Société de la Croix-Rouge, puis se mirent à la tête de celle-ci après sa constitution due à leur chaleureux appel.

Stockholm, le 26 octobre 1888.

